

25ans
de santé
et de sécurité
au travail



contenu

Association	2
Conseil d'administration et délégation	3
Organisation du travail et personnel	4
Rapport des administrateurs et de l'administratrice	5
Rapport du trésorier	7
Mot du directeur général	9
Faits marquants	10
Rapport des vérificateurs	13



association

LA MISSION DE L'ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE – SECTEUR DE LA FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL ET DE PRODUITS ÉLECTRIQUES

À l'ASP Métal Électrique, les clients sont notre raison d'être, nos employés, notre force, le paritarisme, notre préoccupation et la prévention des lésions professionnelles, notre motivation. Notre mission est d'être le leader et l'agent de changement afin de promouvoir auprès de notre clientèle la prévention des lésions professionnelles en fournissant des produits et des services de qualité dans une démarche paritaire.

Pour atteindre notre mission :

Nous assurons la satisfaction de notre clientèle et de nos employés.

Nous offrons à nos clients des produits de qualité en matière de prévention des lésions professionnelles qui rencontrent des normes d'excellence.

Nous soutenons nos efforts par l'élaboration d'objectifs clairs et par une évaluation objective des résultats.

Nous desservons nos deux secteurs équitablement et nous sommes présents dans toutes les régions du Québec.

Tous les membres de l'équipe de l'Association sectorielle paritaire – Secteur de la fabrication de produits en métal et de produits électriques adhèrent à cette mission.

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la fabrication de produits en métal et de produits électriques est l'association sectorielle constituée au sens de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., chap. S-2.1) pour le secteur d'activités de la fabrication de produits en métal et de produits électriques.

L'Association est un organisme de service-conseil spécialisé dans le domaine de la santé et de la sécurité, particulièrement en prévention des accidents et des maladies du travail.

L'Association dessert 5 624 usines et plus de 125 411 travailleurs à l'échelle du Québec. Le siège social est situé à Longueuil. Un bureau situé à Québec dessert l'est du Québec.

« L'Association est une corporation au sens du Code civil; elle est investie des pouvoirs généraux d'une telle corporation et des pouvoirs particuliers que la Loi sur la santé et la sécurité du travail lui confère » (art. 99.1). « L'Association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseils en matière de santé et de sécurité du travail » (art. 101).

L'entente constituant l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la fabrication de produits en métal et de produits électriques a été approuvée par la Commission de la santé et de la sécurité du travail en vertu de la résolution C-26-84, du 24 septembre 1984.

conseil d'administration et délégations

Le conseil d'administration est composé de 12 membres: 6 représentants syndicaux et 6 représentants patronaux. Il exerce tous les pouvoirs conférés par l'assemblée générale, sous réserve des dispositions législatives qui l'encadrent.

Le comité exécutif est formé de six membres. Il administre les affaires courantes de l'Association et il étudie les dossiers pour faciliter la prise de décision au conseil d'administration.

L'assemblée générale est constituée de 120 délégués: 60 représentants syndicaux et 60 représentants patronaux. Les membres de la partie syndicale et ceux de la partie patronale ont déterminé comme suit le nombre de délégués à l'assemblée générale.

Associations membres

Associations syndicales	Délégués
Les associations syndicales FTQ	40
Les associations syndicales CSN	10
Les associations syndicales CSD	10

Associations patronales	Délégués
Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada	30
Association de la construction du Québec	20
Institut canadien de construction en acier	6
Institut d'acier d'armature du Québec	4

Partie patronale

Jacques Barbeau

Coprésident et membre du comité exécutif

Institut canadien de construction en acier

Réjean Blanchette

Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

Normand Durocher

Trésorier
Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

André O. Morin

Membre du comité exécutif
Institut d'acier d'armature du Québec

Sylvain Parisien

Association de la construction du Québec

Josée Pinault

Membre du comité exécutif
Association des manufacturiers d'équipements électriques et électroniques du Canada

Partie syndicale

Mario Clermont

Membre du comité exécutif
Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (FTQ)

Denis Dufour

Coprésident et membre du comité exécutif
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (FTQ)

Denis Trottier

Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ)

Alain Lampron

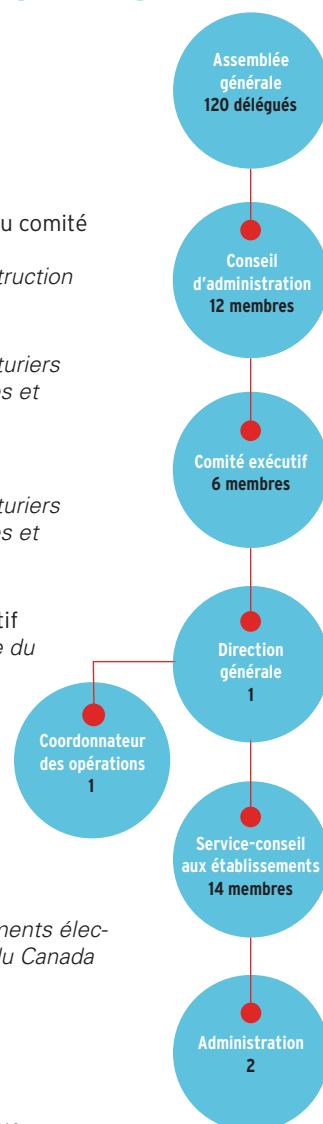
Membre du comité exécutif
Fédération de la métallurgie (CSN)

Sylvain Milot

Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ)

Luc Vachon

Fédération démocratique de la métallurgie (CSD)



Outre le directeur général, le personnel de l'Association compte 17 personnes: un coordonnateur des opérations, huit conseillers en gestion de la prévention, six conseillers techniques (ingénieurs, ergonomes), une secrétaire et une adjointe administrative.

Le conseiller en gestion de la prévention soutient la mise en place de mécanismes de gestion de la prévention dans les entreprises. Sa tâche consiste à évaluer globalement la santé et la sécurité de l'entreprise et à lui proposer un plan d'action. Chaque conseiller dessert une région spécifique, il est responsable d'environ 500 entreprises.

Les six conseillers techniques fournissent leur soutien, selon leur champ d'expertise, dans toutes les régions. Les clients communiquent avec les conseillers techniques parfois sur la recommandation d'intervenants du milieu, mais la plupart du temps à la demande du conseiller en gestion, dans le cadre du plan d'action.

Deux conseillers en gestion de la prévention qui travaillent à partir de notre bureau de Québec couvrent tout l'est de la province. Les autres employés sont rattachés au bureau principal de l'Association à Longueuil.

organisation du travail et personnel

Conseillers en gestion de la prévention

Jocelyne Arsenault
Daniel Demers
René Dufresne
Mila Gomez
Yvon Lacombe
Pierre Lamoureux
Chantal St-Onge
Mario Vézina

Conseillers techniques

Michel Charland
Guillaume Côté
Caroline Godin
Franck Napon
Marie-Josée Ross
Yves St-Jacques

Administration

Marie-Noëlle Bonin
Lise Émond
Alain Plourde
Serge Simoneau

rapport des administrateurs et de l'administratrice



Denis Dufour
Coprésident syndical



Jacques Barbeau
Coprésident patronal

Voilà maintenant 25 ans, des pionniers ont mis sur pied notre association sectorielle. Hésitants et incertains, ces pionniers ont su passer au-dessus de leurs préoccupations et leurs appréhensions pour construire une association sectorielle à leur image, c'est-à-dire une association vouée aux services de leurs membres et à la prévention des lésions professionnelles. En effet, la volonté patronale et syndicale de réduire les accidents du travail et de trouver ensemble les solutions aux problèmes existants a rapidement pris le pas sur les appréhensions du début.

Progressivement, les programmes, les projets et les services ont été créés par le personnel de l'Association. De développement en développement, de projet en projet, de visite en visite et de proposition en proposition, les professionnels ont aidé les intervenants à mettre en place des mécanismes de prévention. Sans vous abreuver de chiffres, permettez-nous seulement de vous mentionner que le secteur Métal Électrique, grâce aux efforts combinés de tous les intervenants, a diminué les lésions professionnelles de plus de 42 % au cours des dix dernières années.

Nous pouvons mentionner, sans risque de nous tromper, que les interventions de nos professionnels ont favorisé une prise de conscience et ont valorisé la prise en charge paritaire du dossier santé et sécurité afin que nous tous combinions nos efforts pour travailler vers le même objectif, vers la même mission qui est l'élimination des accidents du travail.

Au cours des vingt-cinq dernières années, les professionnels de notre ASP ont apporté des solutions

concrètes aux problématiques sectorielles. Ils contribuent à créer une synergie entre les intervenants des usines, ce qui soutient les excellents résultats que nous connaissons dans le secteur depuis la mise sur pied de l'ASP.

Nous continuons à cheminer et à progresser *Une organisation qui stagne est une organisation qui recule* et nous n'avons pas l'intention de dormir sur nos lauriers, c'est pourquoi nous avons fusionné avec l'ASP-Habillement et nous serons désormais l'ASPHME. Nous vous assurons que les programmes et les services seront, à tout le moins, d'aussi grande qualité que ceux que vous avez reçus au cours des vingt-cinq dernières années. Nous continuerons à être des leaders et des agents de changement afin de promouvoir la prévention auprès de tous les établissements de nos secteurs.

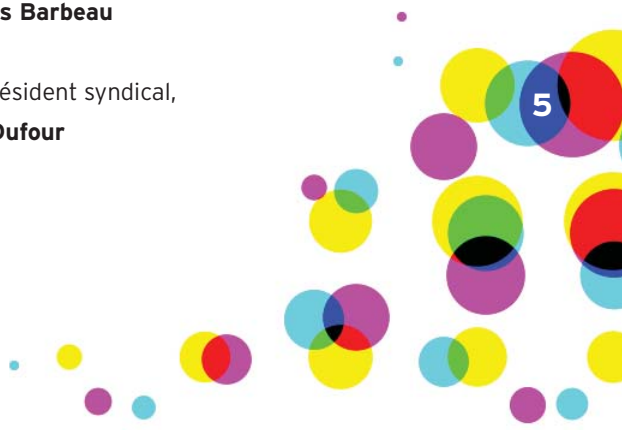
Permettez-moi de souligner le travail de nos collègues du conseil d'administration qui sont soucieux de l'atteinte des objectifs.

Le coprésident patronal,

Jacques Barbeau

Le coprésident syndical,

Denis Dufour



**Placements,
produits et services**
171 886 \$

Cotisations
2 272 310 \$

Immobilisations
56 914 \$

Fonctionnement
588 461 \$

Traitement
1 428 214 \$

rapport du trésorier



Normand Durocher
Trésorier

J'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants des états financiers au 31 décembre 2009. Les comptables agréés Poirier et associés les ont vérifiés selon les normes reconnues. Ils confirment que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association.

S'il n'y avait qu'un seul mot pour résumer l'approche financière pour 2009, je pense que j'avancerais le terme de prudence. Vous le constaterez, nous avons agi en 2009 avec retenue. Nous savons que les deux dernières années ont été difficiles pour plusieurs entreprises de notre secteur et nous avons pris les décisions de manière à limiter la portée des coups durs pour l'avenir.

Je vais vous faire part aujourd'hui de l'essentiel des données financières. Pour plus de détails, je vous invite à consulter les états financiers complets dans le rapport annuel.

Revenus

D'abord, les revenus. Ils totalisent 2 444 196 \$. Ces revenus sont tirés de deux sources, soit les cotisations des entreprises et les revenus divers.

- Les cotisations prélevées par la CSST représentent la plus importante source de revenus. Près de 93 % des revenus, soit 2 272 310 \$ proviennent de ces cotisations.
- L'autre 7 %, soit 171 886 \$, est tiré des revenus de placements et de la vente de produits et de services.

Dépenses

Au chapitre des dépenses, notons qu'elles s'élèvent à 2 073 589 \$. Les dépenses viennent de trois sources : traitement, fonctionnement et immobilisations.

- Le traitement représente près des deux tiers de ces dépenses, soit 64 % pour un total de 1 428 214 \$
- Les frais de fonctionnement se sont élevés à 588 461 \$
- Et 56 914 \$ ont été dépensés aux différents postes d'immobilisations.

Autres mentions

Le taux de cotisation est de 0,05 \$ du cent dollars de la masse salariale pour une troisième année consécutive.

Vous serez sans aucun doute satisfaits d'apprendre que votre conseil d'administration a été très prévoyant. Il a, en effet, réalisé cette année des surplus importants. Cette somme constitue une réserve qui pourrait nous être fort utile lorsque les moments difficiles surviendront.

Conclusion

J'arrive à la fin de mon rapport. Permettez-moi de dire quelques mots sur la gestion des finances de l'Association. Elles sont équilibrées et saines. Je vous assure aussi que nous mettons tous nos efforts pour qu'elles continuent d'être gérées efficacement.

Dans un monde de bouleversement, faire preuve de prudence est vital et maintenir une excellente qualité des services constitue un défi quotidien. L'expérience des années passées nous a démontré l'extrême importance d'accumuler des réserves pour maintenir cette qualité. Nous tentons donc de ne pas avoir à faire des choix pénibles au cours des prochaines années.

Nous savons que 2008 et 2009 ont été difficiles pour plusieurs entreprises. Il pourrait en découler (nous obtiendrons les chiffres sous peu) une diminution de la masse salariale et, bien sûr, une baisse correspondante des revenus pour l'Association. Pour limiter la portée de ces éventuelles réductions, nous avons créé des réserves. Si ces baisses survenaient, nous pourrions maintenir la qualité de nos services et nous aurions les moyens de conserver tous nos employés.

Le trésorier,

Normand Durocher

mot du directeur général

25 ans de réalisations et de fierté



Alain Plourde
Directeur général

Lors de mon entrée en fonction en 1995, l'ASP venait tout juste de fêter ses dix ans et avait déjà à son actif plusieurs réalisations. C'est avec fierté que nous pouvons, à titre de partenaire des entreprises, regarder le travail accompli au cours des années et constater les réalisations concrètes et les résultats obtenus.

Le secteur a connu une diminution très importante du nombre de lésions professionnelles au cours des 25 dernières années. Je suis fermement convaincu que notre ASP a une responsabilité dans cette diminution. Elle a contribué à améliorer la culture de la prévention dans le secteur et à faire en sorte que plusieurs actions concrètes en prévention soient mises de l'avant. Par exemple, dans notre secteur d'activité, nous avons aidé depuis 25 ans, au développement et à la mise en place des comités de santé et de sécurité. Les recherches ont démontré, sans l'ombre d'un doute, l'importance de ceux-ci dans la prise en charge de la santé et la sécurité et dans la mise en œuvre des actions de prévention dans un milieu de travail. Je suis conscient que ce dossier ne se résume pas seulement aux aspects de fréquence et de gravité, il y a également d'autres facteurs à considérer.

Depuis le tout début, nous avons offert des centaines de sessions de formation au cours desquelles nous avons discuté de prévention avec des milliers de travailleurs et d'employeurs. Ceux-ci, de retour dans leur milieu de travail, ont appliqué les mesures de prévention et en ont discuté avec leurs collègues. C'est dans les petites actions quotidiennes que nous pouvons agir pour éliminer les accidents du travail.

J'ai constaté, en œuvrant dans une structure paritaire, que l'innovation positive réside dans la façon de faire de la prévention. Nous avons collaboré avec nos partenaires des entreprises. Nous leur avons offert des programmes et des solutions concrètes qui les ont convaincus qu'il était possible de mettre en place des solutions viables, réalisables et qui ont souvent nécessité plus de volonté que de dépenses monétaires.

Vous connaissez nos guides de prévention, nos fiches techniques et nos grilles d'autodiagnostic. Cette documentation nous a aidé à vous fournir des

« comment faire » et des connaissances que vous avez su mettre en place dans vos organisations. Toutefois notre plus grande réussite a été de fournir des professionnels capables de se rendre sur les lieux de travail, d'analyser chaque situation et de proposer des solutions adaptées à chaque entreprise et aux spécificités organisationnelles.

En s'inspirant des réalisations du passé, des décisions ont été prises quant au renouvellement ou à l'ajout de certains produits et services. En cette année 2010, nous célébrons notre 25^e anniversaire et les résultats obtenus nous obligent à être fiers de ce que nous avons accompli.

Il ne faut pas croire que nous avons complété notre tâche. Il reste encore beaucoup de travail à accomplir avec son lot de défis. Il y a des problématiques en émergence et des problèmes existants qui n'ont pas encore trouvé leurs solutions.

Pour notre part, nous offrons dorénavant nos produits et services aux mille entreprises du secteur de l'habillement.

En terminant, je vous réfère au rapport annuel pour connaître le résultat des activités réalisées dans la dernière année. Je tiens également à remercier tout le personnel et les membres du conseil d'administration pour leur travail, leur appui et leur professionnalisme.

Merci

Le directeur général,
Alain Plourde



faits marquants

Le portrait suivant illustre bien les efforts consentis par l'ensemble du personnel pour la réalisation des activités de 2009.

1 360 visites ont été réalisées dans **701 entreprises** différentes. Plus de **60 % du temps** disponible ont été consacré en service direct à la clientèle. Ces services sont les services ponctuels, ABC de la prévention, les demandes Ad Hoc, la prospection de nouveaux établissements, le PROgramme de Gestion et de Réalisations Efficaces en Santé et Sécurité du Travail, le projet IMPACT et le projet groupe ERGO. **23 regroupements régionaux** ont permis aux **946 représentants** de **285 entreprises** d'échanger sur des sujets communs en prévention de la santé et sécurité du travail.

Nous avons rejoint directement, par l'un ou l'autre de nos services, **986 entreprises** différentes au cours de l'année 2009. Il est à noter que malgré nos efforts pour en vérifier le décompte exact et compte tenu de la diversité de nos services, une même entreprise peut être comptée plus d'une fois dans le total.

Environ **10 % du temps** ont été utilisés pour mettre à jour et pour développer de nouveaux produits (guides de prévention et fiches techniques). Le reste du temps a servi aux rencontres de partenariats, aux réunions d'équipe, à l'administration interne des dossiers et à la participation de colloques et de congrès.

ANNÉE 2009 EN BREF INTERVENTIONS

Services ponctuels	608
ABC de la prévention	109
Demandes Ad Hoc	174
Prospection	72
PROGRESST, IMPACT, Groupe Ergo	28
Regroupements régionaux	23
Colloques Cadenassage	2

Formation

La formation a connu au cours des dernières années une croissance importante. 774 sessions de formation ont été offertes auprès des entreprises ou sur une base régionale, ce qui nous a permis de rejoindre 7388 participants. Ces sessions de formation totalisent 2784 heures. Les cours ayant rejoint le plus grand nombre de participants sont :

COURS	PARTICIPANTS
Gréage et appareils de levage	2 551
Cariste et la prévention des accidents du travail	1 919
Informations générales sur le SIMDUT	1 787
Implantation d'un programme de cadenassage	311
La sécurité reliée à l'électricité	162
Enquête et analyse d'accidents	130
Travailler devant un écran de visualisation	120

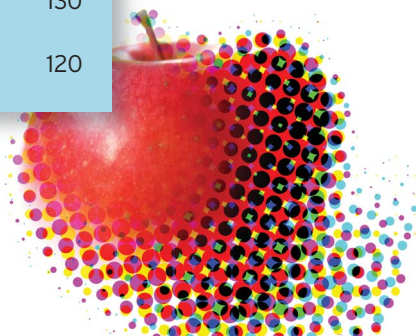
Regroupements et colloques régionaux

Ce projet permet aux membres des entreprises d'échanger sur différents sujets d'intérêt en relation avec la santé et la sécurité. En 2009, nous avons tenu 23 rencontres régionales portant sur différents thèmes. Voici les principaux thèmes qui ont été traités :

- Code criminel du Canada et poursuite au criminel : où en sommes-nous ?
- Le travail en ambiance chaude
- L'assignation temporaire : problème ou solution ?
- Le contremaître et la communication

946 personnes provenant de 285 entreprises se sont déplacées pour assister à l'une ou l'autre des rencontres.

De plus, 85 personnes de 40 entreprises du secteur ont participé aux deux (2) colloques organisés en collaboration avec l'APSAM sur le sujet : « Cadenasser - mettre le danger sous verrou ».



Projets de développement 2009

Projets terminés au cours de l'année 2009

Le guide de prévention sur « L'élaboration d'un programme de formation pratique à l'intention des opérateurs de pont roulant », les fiches techniques sur « Travailler à bonne portée » et sur « Comment se préparer à l'éventualité d'une pandémie de grippe », les sept (7) affiches sur l'utilisation des équipements de protection individuelle et enfin nous avons révisé le contenu du cours « La sécurité en soudage et en coupage ».

Nous avons également travaillé au développement de nouveaux services et produits

Nous désirons offrir un service de pointe en matière de prévention des lésions professionnelles. Pour assurer des produits à la fine pointe des connaissances, nos conseillers ont le mandat d'être à l'affût de toutes les innovations. C'est ainsi que pour pouvoir transmettre celles-ci à notre clientèle, nous travaillons actuellement à la mise à jour des cours et des documents : Guides de prévention « Gréage et appareils de levage » et « Soudage-coupage ».

Nous développons présentement le cours de formation sur « L'utilisation sécuritaire des presses » ainsi que deux guides qui porteront sur comment « Réussir l'implantation d'un programme de cadenassage » et sur « L'élaboration d'un plan d'action en sécurisation des machines ».

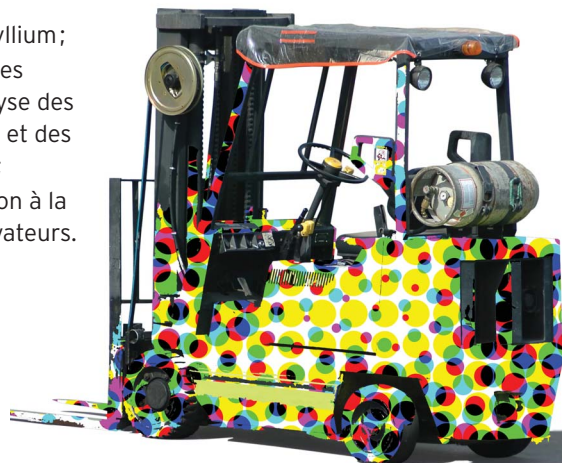
Relations avec les partenaires

Nous avons continué à travailler conjointement avec nos partenaires comme la CSST, les régies régionales, les CLSC et plusieurs autres ASP à l'organisation et à la tenue de différents colloques ou expositions.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'IRSST sur différents dossiers.

Voici la liste des comités et des recherches auxquelles nous collaborons plus étroitement avec nos partenaires.

- Comité opérationnel Béryllium;
- Le système de SST pour les petites entreprises : analyse des politiques, des structures et des interventions au Québec;
- Recherche sur la formation à la stabilité des chariots élévateurs.



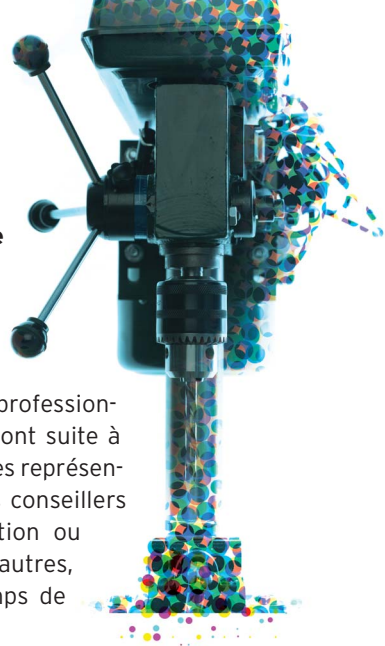
Les services à la clientèle

Les conseillers sont disponibles pour soutenir les milieux de travail à la prise en charge de la prévention des lésions professionnelles. Les interventions font suite à des demandes paritaires des représentants des entreprises. Les conseillers en gestion de la prévention ou techniques sont, entre autres, intervenus dans les champs de compétences suivants :

- Le comité de santé et de sécurité
- L'enquête et l'analyse des accidents
- L'inspection des milieux de travail
- La mise en place des plans de prévention
- La sécurité des machines
- Les espaces clos
- La ventilation générale
- La ventilation locale
- L'aménagement des postes de travail
- Les équipements de protection individuelle
- Le bruit
- Etc.

Mais le service à la clientèle se transforme d'année en année. Les demandes pour la mise en place du projet « ABC de la prévention » sont moins fréquentes qu'au cours des années antérieures. Cette situation peut s'expliquer par le fait que plusieurs Mutuelles de prévention imposent maintenant aux entreprises l'adoption d'un plan d'action. On peut émettre l'hypothèse qu'une partie du travail réalisée dans le cadre d'un ABC de la prévention se transformera maintenant en des projets ponctuels.

On note un accroissement des interventions ad hoc. Il est difficile de ne pas penser aux conséquences du programme « Sécurité des machines » de la CSST en vertu duquel plusieurs entreprises nous ont demandé d'intervenir après qu'un inspecteur se soit rendu sur les lieux.



rapp des vérificateurs

**Aux administrateurs de
ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ
ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL SECTEUR
FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL
ET DE PRODUITS ÉLECTRIQUES**

Nous avons vérifié le bilan de ASSOCIATION PARITAIRE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL SECTEUR FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL ET DE PRODUITS ÉLECTRIQUES au 31 décembre 2009 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Cette vérification comprend en outre l'étude et l'évaluation des contrôles internes, notamment en égard au respect du Manuel des méthodes comptables ainsi que du Règlement de la CSST sur les associations sectorielles.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et spécifiques tels que mentionnés précédemment et décrits à la note 2.

Par Michel Poirier, CA auditeur
Vaudreuil-Dorion
Le 16 février 2010

Résultats

	2009	Budget (non vérifié)	2008
	\$	\$	\$
Produits (annexe A)	2 444 196	2 413 310	2 372 757
Charges d'exploitation			
Salaires et charges sociales (annexe B)	1 428 214	1 536 000	1 426 173
Frais de fonctionnement (annexe C)	588 461	615 500	577 942
Immobilisations (annexe D)	56 914	71 970	35 157
	2 073 589	2 223 470	2 039 272
Excédent des produits sur les charges	370 607	189 840	333 485

Évolution des actifs nets

	Investis en immobilisations	Non affectés	2009 Total	2008 Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	31 973	355 915	387 888	388 982
Excédent des produits sur les charges	—	370 607	370 607	333 485
Investissement en immobilisations	56 914	—	56 914	35 157
Amortissement	(27 587)	—	(27 587)	(56 108)
Excédent du montant autorisé (note 2)	—	(115 473)	(115 473)	(313 628)
Solde à la fin	61 300	611 049	672 349	387 888

Bilan

	2009	2008
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Encaisse	—	19 440
Encaisse en fidéicomis	46 150	31 966
Placements temporaires (note 3)	738 551	670 646
Débiteurs (note 4)	104 385	107 557
Frais payés d'avance	9 000	12 992
	898 086	842 601
Immobilisations (note 5)	61 300	31 973
	959 386	874 574
Passif		
Court terme		
Découvert bancaire	1 996	—
Créditeurs (note 6)	123 418	141 092
Montant à payer CSST	115 473	313 628
Traitement différé	46 150	31 966
	287 037	486 686
Actifs nets		
Investis en immobilisations	61 300	31 973
Non affectés	611 049	355 915
	672 349	387 888
	959 386	874 574

Notes complémentaires

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'organisme est une association sectorielle paritaire constituée en vertu de l'article 98 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail. À ce titre et conformément à l'article 99.1 de cette Loi, il est une personne morale au sens du Code civil. En vertu de l'article 101 de la même Loi, il a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités de la fabrication de produits en métal et produits électriques, des services préventifs de formation, d'information, de recherche et de conseil en matière de santé et sécurité du travail.

2. Principales conventions comptables

Constatation des produits

L'Association constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Stocks

Les achats de matériel ainsi que le matériel produit sont comptabilisés directement aux opérations de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous.

Mobilier et agencement	10 ans
Équipement médical	5 ans
Matériel informatique et audiovisuel	2 ans
Films, vidéo et diaporamas	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

Selon les normes administratives adoptées par les associations sectorielles recevant une cotisation de secteur de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec, les immobilisations sont imputées aux activités au moment de leur acquisition. Elles sont également portées au bilan et la contrepartie est créditée à l'actif net investi en immobilisations.

Actifs nets

En vertu des règles budgétaires applicables aux associations sectorielles paritaires de santé et de sécurité du travail édictées par la CSST, les actifs nets non affectés peuvent être conservés par l'organisme jusqu'à un maximum du plus élevé de 100 000 \$ ou 25 % du budget de l'Association pour l'année en cours. Au 31 décembre 2009, l'actif net non affecté étant supérieur à la limite permise de 611 049 \$, conséquemment un montant de 115 473 \$ de l'actif net est affecté et présenté à titre de montant à payer CSST au bilan.

3. Placements temporaires

	2009	2008
	\$	\$
Épargne rachetable, 2,91 %	738 551	670 646

4. Débiteurs

	2009	2008
	\$	\$
Clients	38 814	41 563
Intérêts courus	28 354	38 115
Avances aux employés	2 400	3 000
Taxes de vente	17 457	24 879
Frais de fusion	17 360	—
	104 385	107 557

5. Immobilisations

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	58 485	44 569	13 916	13 504
Équipement médical	2 230	297	1 933	—
Matériel informatique et audiovisuel	159 253	129 228	30 025	10 077
Films, vidéo et diaporamas	27 325	17 997	9 328	5 381
Améliorations locatives	69 535	63 437	6 098	3 011

6. Crédateurs

	2009	2008
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	6 567	25 291
Vacances courues	99 178	87 530
Salaires et retenues à la source à payer	17 673	28 271
	123 418	141 092

7. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'Association en vertu de baux pour la location de locaux échéant en janvier 2010 et 2017, de matériel roulant échéant en octobre 2010 et d'équipement de bureau échéant en janvier 2011 totalisent 1 013 032 \$ et comprennent les versements suivants :

2010	161 212 \$
2011	139 033 \$
2012	139 375 \$
2013	140 979 \$
2014	142 469 \$

8. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignement supplémentaire utile pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

9. Instruments financiers

Risque de marché

La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de crédit

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La société n'exige généralement pas de caution.

Justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers présentés à l'actif et au passif à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Renseignements complémentaires

	2009 \$	Budget (non vérifié) \$	2008 \$
Annexe A Produits			
Cotisation du secteur	2 272 310	2 272 310	2 204 307
Formation	107 775	90 000	102 235
Expertise	4 881	5 000	7 510
Intérêts	40 470	45 000	56 323
Autres	18 760	1 000	2 382
	2 444 196	2 413 310	2 372 757

Annexe B Salaires et charges sociales

Salaires — bureau et administration	1 204 444	1 280 000	1 212 656
Charges sociales	223 770	256 000	213 517
	1 428 214	1 536 000	1 426 173

Annexe C Frais de fonctionnement

Déplacements	137 552	140 000	140 988
Dépenses de bureau	41 532	50 000	46 735
Loyers de bureaux, de locaux et taxes	136 659	140 000	131 091
Autres	32	250	232
Assurances de bureau	6 248	7 000	5 853
Impression interne & pour formation	36 590	45 000	36 426
Formation en ligne	—	500	—
Fournitures de bureau	14 034	20 000	20 158
Documentation	215	1 500	1 118
Publicité	24 306	25 000	21 558
Perfectionnement	5 795	10 500	11 446
Location de matériel roulant	11 000	12 500	11 000
Honoraires professionnels	33 949	36 000	32 033
Télécommunications	—	—	358
Expertise	1 188	5 000	1 854
Réunion	91 579	100 000	100 732
Représentation	1 114	1 500	628
Jetons de présence	14 952	15 000	12 763
Frais bancaires	1 732	2 000	1 852
Cotisation-associations	2 250	2 750	1 117
Mauvaises créances	200	500	—
Ameublement et équipement non capitalisés	—	500	—
Dépenses de fusion	27 534	—	—
	588 461	615 500	577 942

Annexe D Immobilisations

Ameublement et équipement	1 340	2 500	12 626
Équipement informatique	50 045	62 000	16 243
Matériel audiovisuel	—	1 500	—
Améliorations locatives	5 529	5 970	6 288
	56 914	71 970	35 157



**Association paritaire pour la santé
et la sécurité du travail
Secteur fabrication de produits
en métal et de produits électriques**
www.aspme.org

2271, boul. Fernand-Lafontaine
Bureau 301
Longueuil (Québec) J4G 2R7
Tél.: 450 442-7763
Télééc.: 450 442-2332

979, av. de Bourgogne
Bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél.: 418 652-7682
Télééc.: 418 652-9348

ISSN : 0830-5714

Mars 2010

Production: ASP Métal Électrique

Graphisme: Hélène Camirand